

●●● ment de 20 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi supplémentaires.

● *Circ. DGEFP n° 2011-19 du 30 juin 2011 ; Instr. DGEFP n° 2011-21 du 5 septembre 2011 et n° 2011-22 du 21 septembre 2011*

➔ **Fonds social européen** : la DGEFP fournit, dans une instruction, un modèle de convention pour l'octroi d'une subvention du FSE. Il remplace le document type diffusé par la DGEFP par une note de 2008.

● *Instr. DGEFP n° 2011-18 du 7 juin 2011*

Actualité sociale

➔ **Xavier Bertrand dénonce l'attitude de Securitas sur la prime sur les dividendes** :

le ministre du Travail, réagissant à l'annonce du versement d'une prime d'un montant de 3,50 € aux salariés de la société Securitas, a déclaré, le 7 octobre sur France Info : « Je ne sais pas si c'est une plaisanterie dans cette entreprise, mais si c'est une plaisanterie elle est de mauvais goût, et ça ne respecte ni la loi ni l'esprit de la loi ». « Il ne faut pas afficher du mépris pour les salariés avec une prime à 3,5 € ». Sur la prime en général, le ministre a reconnu qu'« il y a des chiffres qui varient » selon les entreprises. « Pour certaines c'est 150 €, d'autres 200, d'autres 600, mais, entre nous, c'est mieux que rien. S'il n'y avait pas eu cette loi, on ne toucherait rien du tout », a-t-il fait valoir. Il a rappelé que le gouvernement avait tenu à ce que les salariés des entreprises ayant augmenté leurs dividendes puissent toucher la prime dès 2011 mais que le montant de cette prime serait plus important en année pleine l'an prochain. La direction de Securitas, refusant de réagir dans l'immédiat aux propos de Xavier Bertrand, a indiqué dans un communiqué que « les négociations sur la prime sur les dividendes sont toujours en cours » et qu'« aucune décision n'est prise à ce jour ». Securitas « propose de redistribuer tout ou partie » du profit de « 150 000 € » enregistré par l'entreprise à ses « 20 000 » salariés, soit « un montant de prime compris entre 3,50 et 7,50 € », « dans une stricte application de la loi » (avec l'AFP).

➔ **Pilotage du contrat de sécurisation professionnelle** : le comité de pilotage national du CSP s'est réuni pour la première fois le 3 octobre dernier. Il a adopté le document de cadrage de l'offre de service mis en œuvre par les prestataires du CSP. Il a aussi défini une méthode de concertation pour fixer les modalités de l'expérimentation du dispositif pour les demandeurs d'emploi en fin de CDD, en fin de mission d'intérim ou en fin de contrat de chantier.

➔ **Réactions au rapport de l'Igas relatif à l'accord sur le portage salarial** : l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a considéré, dans un rapport du 4 octobre (v. *Bref social n° 15951 du 7 octobre 2011*), que l'accord négocié le 24 juin 2010 par les partenaires sociaux sur le portage salarial ne pouvait pas être étendu, suscitant l'ire du patronat et de syndicats qui demandent au gouvernement d'ouvrir la voie à l'application de l'accord.

- **Ministère du Travail** : « compte tenu de ces difficultés, on ne s'engage pas pour l'heure dans une procédure d'extension de l'accord ». Mais « nous allons engager une concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et des parties prenantes dans les semaines à venir », pour « voir quelles peuvent être les conséquences à tirer ». « Aller au Parlement avec des dispositifs qui ne sont pas pleinement préparés et partagés ne produira rien de bien », estime-t-on au ministère, où l'on souligne que le sujet ne fait « pas consensus », des fédérations d'entreprises de portage restant « très critiques ».

- **Prisme** : François Roux, délégué général du Prisme (organisation des professionnels de l'intérim), s'est dit « très déçu et très surpris par les préconisations de ce rapport ». Il « espère que le gouvernement ne va pas les suivre » et « va répondre à notre demande d'une entrée en vigueur de cet accord équilibré ». Il se dit « abasourdi par cette perte de temps » et estime que « le dialogue social est négligé et bafoué par les préconisations de ce rapport ».

- **CGT** : la confédération dénonce « un coup de force gouvernemental » et accuse l'Igas d'être « instrumentalisée par le gouvernement pour mettre en cause le sens et le contenu d'une négociation ». Elle « demande à ce que les transcriptions législatives demandées par cet accord et son extension soient effectives dans les délais les plus brefs ».

- **FO-Cadres** : l'organisation « se félicite » pour sa part du rapport de l'Igas. Selon elle, le dispositif crée « un CDI d'un nouveau genre qui n'en a pas les garanties » et « comporte des risques majeurs pour l'ensemble des salariés, sans apporter les garanties nécessaires à la situation particulière des salariés portés ».

Protection sociale

➔ **Réaction de la CFE-CGC à l'allocation transitoire de solidarité** : « à la grande satisfaction de la CFE-CGC, le gouvernement réinstalle une allocation transitoire de solidarité (ATS) ». Celle-ci est destinée aux demandeurs d'emplois nés entre le 1^{er} juillet 1951 et le 31 décembre 1953 se retrouvant privés d'allocation entre leur période d'indemnisation chômage et la liquidation de leurs droits à la retraite. Ce dispositif remplace l'allocation équivalent retraite (AER), supprimée en janvier 2011. Il s'éteindra à la fin de l'année 2014. « Il était temps, compte tenu du contexte ambigu du retour à l'emploi des seniors et dans un marché du travail qui les exclut en priorité ! »

➔ **Mobilisation des retraités** : plusieurs milliers de retraités ont défilé, le 6 octobre dans toute la France, à l'appel de l'Unsa-Retraités, l'UCR-CFDT, l'Unar-CFTC, l'UCR-CGT et la FGRFP, pour dénoncer le report *sine die* de la réforme de la dépendance et la perte de leur pouvoir d'achat. Des manifestations ont eu lieu dans 110 villes. À Paris, ils étaient 3 200 selon la police et 10 000 personnes selon la CGT. « Depuis cinq ans, le gouvernement promet de s'at-

EXPRESS

de l'État est attendu à 95,5 milliards d'€ (avec l'AFP).

➔ **Déficit commercial de la France** : il s'est nettement réduit en août, à 4,97 milliards d'€ après 6,36 milliards en juillet en CVS. Le déficit cumulé des 12 derniers mois est néanmoins de 66,836 milliards, très supérieur au déficit enregistré en 2010 (51,509 milliards). Les exportations d'août ont totalisé 37,42 milliards, contre 35,26 milliards un mois plus tôt. Quant aux importations, elles ont atteint 42,39 milliards, contre 41,63 milliards en juillet.

➔ **Présidence de commissions au Sénat** : la sénatrice communiste Annie David a été élue, le 6 octobre, présidente de la commission des Affaires sociales du Sénat. Le socialiste Daniel Raoul (Maine-et-Loire) a été élu président de la commission de l'Économie.

➔ **Mayotte** : le mouvement contre la vie chère s'amplifie. Les habitants de Petite Terre, la plus petite des îles mahoraises, ont rejoint, le 5 octobre, le mouvement de protestation contre la vie chère entamé le 27 septembre. En fin de journée, le ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, en a appelé à la responsabilité de tous pour que le climat s'apaise », dans un message diffusé à la télévision, assurant que « comme prévu », le RSA serait bien mis en place dans l'archipel le 1^{er} janvier 2012 (avec l'AFP).

➔ **Précarité énergétique** : le ministère de l'Écologie a annoncé, le 30 septembre, qu'EDF, GDF Suez et Total débloqueraient une enveloppe de 250 millions d'€ d'ici 2017, dans le cadre du programme « Habiter mieux », lancé par le gouvernement pour lutter contre la précarité énergétique. Ce programme vise à financer les travaux de rénovation énergétique des propriétaires occupants modestes (isolement, nouvelle chaudière, etc.), dans l'objectif de réduire leur facture et de réaliser des économies d'énergie (avec l'AFP).

➔ **Sages-femmes et orthophonistes** : quelque 1 600 sages-femmes, selon la police, 3 000 selon les organisateurs, ont défilé, le 4 octobre à Paris, pour réclamer une revalorisation de leur travail. Et quelque 1 500 orthophonistes, selon la police, 2 000 selon les organisateurs,